

FICHE TECHNIQUE

HYGIÈNE

Shocklice - 10L

Avantages

Produit Biocide utilisable en présence d'animaux à appliquer dans les élevages de poules pondeuses infestés par le *Dermanyssus Gallinae* (pou rouge).

Substance active : géraniol à 4.9% lui conférant plusieurs avantages par rapport aux insecticides chimiques :

Pas de délai d'attente avant consommation des œufs. Aucune trace de résidus ne peut être trouvée dans les œufs. Le produit est biodégradable en moins de 28 jours. Pas d'accoutumance possible contre le géraniol.

Conformément à la réglementation en vigueur, Shocklice ne contient pas de fipronil.

Caractéristiques

Composition : Geraniol CAS 106-24-1 : 4.9% ; 49g/kg (m/m)

Mode d'emploi

S'équiper du matériel de sécurité (lunettes/gants).

Travailler dans un endroit propre, calme et au maximum à l'abri de la poussière. Pour une action efficace et immédiate du Shocklice, le pou rouge doit être touché par la solution préparée.

Pour préparer le mélange, remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau tiède puis ajouter le Shocklice selon la ration (3%) (soit 1L pour 29L d'eau).

Mélanger avec un mélangeur propre jusqu'à homogénéisation de la formule.

Appliquer le Shocklice avec un jet pinceau. Il doit recouvrir les poux au maximum. Seuls les poux en contact avec le produit seront immédiatement éliminés. Bien insister sur les fissures, les rebords de murs ; soulever les matériels et éléments mobiles pour pulvériser le produit sur les surfaces habituellement non visibles.

Répéter l'opération si nécessaire 5 à 7 jours plus tard.

4 L de Shocklice suffisent pour faire les 2 traitements pour 10 000 poules pondeuses.

Règlementaire

N°biocide : 502544

Produit destiné à une utilisation exclusive par des professionnels.

Référence : 12101516

Mise à jour : jeudi 24 mai 2018